

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département de Seine
et Marne

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Séance du 19 mai 2026

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la
délibération : 23

L'an deux mille vingt-six, le 19 mai,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la
convocation :**
13/05/2026

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Didier COLIN, Nathalie DEPLANQUE, Alain BENOIST, Sonia HABAY, Maxime HAÏSSAT, Benjamin PARAVY, Frédérick BOUIGE, Donatienne PIPART, Aurélien PERRAULT, Jean-Pierre MIHALJEVIC, Isabelle LOINTIER, Yann MABILAT, Carine VALENTE, Jacques JOMIE

Pouvoirs : Marion REY a donné pouvoir à Alain BENOIST
Isabelle TARQUIN a donné pouvoir à Nathalie DEPLANQUE
Bertrand CHIGOT a donné pouvoir à Nicolas CAUX
Isabelle AUBERTIN a donné pouvoir à Maxime HAÏSSAT
Bruno DUMONT a donné pouvoir à Frédérick BOUIGE
Lysiane CAVIC a donné pouvoir à Sonia HABAY
Marie-Thérèse LEMAY a donné pouvoir à Didier COLIN

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2026/051

Objet de la délibération : **RETRAIT DE LA DELIBERATION 2026/042 DU 20 MARS 2026**

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment les articles L 240-1 et suivants,

Vu la délibération n° 2026/042 du 20 mars 2026 portant sur l'élection des délégués au syndicat de l'eau de l'est seine et marnais, dit S2E77,

Vu les remarques des services de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité en date du 21 avril 2026 qui exposent les fragilités juridiques pesant sur l'ensemble des délibérations qui pourraient être prises par les comités syndicaux de ces syndicats ;

Monsieur le maire propose à l'assemblée de retirer la délibération n° 2026/042.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de retirer la délibération n° 2026/042 du 20 mars 2026 portant sur l'élection des délégués au syndicat de l'eau de l'est seine et marnais, dit S2E77

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance
Marie-Claude POVIE